

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Rapport de la discussion

Jean-Pierre Tadros

Volume 12, Number 3, May–June 1970

L'exploitation de l'écrivain : son travail et son salaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60295ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tadros, J.-P. (1970). Rapport de la discussion. *Liberté*, 12(3), 85–90.

Rapport de la discussion

L'atelier 2 se proposait d'entreprendre une « analyse du marché ». Il s'agissait donc de faire abstraction de l'écrivain, et de s'attacher tout particulièrement au « lecteur ». Plus précisément, il fallait arriver à déterminer la physionomie de ce public-lecteur dont on parle généralement fort peu. Or, pour connaître ce lecteur, et en connaître les habitudes, deux endroits privilégiés se présentaient à nous : la librairie et la bibliothèque. C'est pourquoi M. Guy Delorme, président de la librairie Guy Delorme Inc., ainsi que le directeur de la Bibliothèque nationale du Québec, M. Georges Cartier, vinrent, tour à tour, exposer la nature de leur action dans ce vaste monde du livre.

Une des premières constatations que l'on est amené à faire à la suite des discussions qui suivirent chacune de ces deux communications, c'est que les participants se sont révélés, avant tout, anxieux de mieux connaître ce public-lecteur, dont la physionomie demeurerait fort vague, et restera malheureusement imprécise à souhait. On ne peut donc parler, à proprement dire, de discussions ; le dialogue se ramenant, le plus

souvent, à une seule des questions ; questions qui visaient surtout à éclaircir ou à compléter certains des problèmes qu'ils venaient de soulever.

Il ne saurait donc être question, ici, de synthèse. Celle-ci ne manquerait de se révéler fort artificielle. Aussi nous contenterons-nous de retracer le déroulement des discussions. Débat — disons-le tout de suite — fort instructif, car il reflète on ne peut mieux ce besoin d'être informé qui, finalement, a été la principale caractéristique de cette VIII^e Rencontre.

A) La librairie.

Sans vouloir reprendre la communication de M. Delorme, il est un point fondamental qu'il nous faut relever, car il sera à l'origine d'une série de questions qu'on pourrait considérer comme une mise en accusation de la librairie, et de son rôle dans la mise en marché de l'objet livre.

La position du libraire, en effet, ne manque pas de reposer sur une certaine ambiguïté. Comme l'a justement souligné M. Delorme, il est le « dernier maillon de la chaîne, qui permet à l'écrivain et à l'éditeur d'atteindre le lecteur ». Il se trouve donc être dans la position d'un marchand de livres. Cependant, à cause de l'article qu'il vend, il ne peut agir comme un simple commerçant, mais doit faire, en même temps, fonction de conseiller culturel. Le voilà donc écartelé entre des impératifs contradictoires. Comment alors arriver à faire en sorte qu'il soit, à la fois, un bon commerçant et un conseiller culturel averti ? C'est la question qu'on s'est posée, et à laquelle on n'a pu naturellement répondre.

Car, comme l'a pertinemment fait remarquer M. Claude Lagadec, l'on s'était borné à parler exclusivement en termes de marché, de marchandises et de recherche du public. « Or, précisera-t-il, tant que l'on aborde les problèmes dans cet ordre d'idées, il faut bien admettre qu'il est difficile de voir comment on pourrait faire mieux que ce que l'on fait actuellement. Il existe une certaine logique commerciale dont on ne peut échapper. Or, le problème me paraît beaucoup plus vaste ; il faudrait, en effet, parler en termes de diffusion de l'information et de l'accès à l'information ». Cette intervention n'arriva pas à faire changer le cours des discussions, et

c'est en termes de marché que l'on entreprend de questionner M. Delorme.

C'est ainsi qu'on s'est surtout préoccupé à déterminer la nature de la clientèle des librairies, et plus particulièrement de celle qui fréquente la Place Ville-Marie. M. Delorme, faisant alors état de son expérience personnelle, insiste sur le fait que sa clientèle se recrute à 20% dans l'élément anglophone. Cette clientèle anglaise apparaît particulièrement soucieuse de se tenir informée des problèmes québécois, et son choix se porte tout spécialement sur les livres d'actualité et à incidence politique. Le reste de sa clientèle (80%) se recrute en majorité parmi les professions libérales. Il sera malheureusement impossible d'établir le portrait sociologique du lecteur moyen qui fréquente les librairies, puisqu'aucune étude sérieuse n'a encore été entreprise sur ce sujet. Le public-lecteur intéresse finalement fort peu. On ne peut manquer d'en être étonné.

On soulèvera, ensuite, le problème des librairies universitaires qui, répètent M. Delorme, font une concurrence déloyale à la librairie privée, puisqu'elles n'ont pas les mêmes charges financières, et reçoivent des subventions. Les librairies privées, ajoute-t-il, pourraient remplir efficacement leur rôle avec la coopération des Universités.

On s'étonnera, par la suite, de ce que toutes les librairies soient situées au centre et à l'Ouest de Montréal. Pourquoi ? On ne sait trop. L'une des raisons serait la difficulté d'ouvrir de nouvelles librairies, car il est difficile, si l'on n'a pas les fonds nécessaires, d'acquérir un stock convenable. M. Delorme déclare alors que la toute récente « Association des libraires du Québec », dont il est le vice-président, s'emploiera à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la librairie, et réclamera l'application du Rapport Bouchard.

M. Lemelin demande alors, si la librairie individuelle ne serait pas périmée, et s'il ne faudrait pas la remplacer par des réseaux de points de vente. Ce qui, d'après M. Delorme, serait faire bon marché du rôle particulier que joue le « bon » libraire dans la vente du livre, objet culturel.

Mais pour remédier à cette carence de librairies dont souffre le Québec, les solutions ne manquent pas — si l'on écoutait les participants de cet atelier. Il y aurait tout d'abord, un système de librairies ambulantes qui, à l'instar des bibliothèques, permettrait d'atteindre un public éloigné. On envisage également la possibilité de créer un réseau de librairies subventionnées par l'Etat qui doublerait, sans la nuire, la librairie privée. Les expériences réalisées dans d'autres pays — et en Ethiopie, en particulier — montrent que ces deux systèmes peuvent utilement coexister. Cette proposition, malgré les références éthiopiennes, laissera M. Delorme fort sceptique.

Mais quelle est la place que l'on réserve aux livres québécois dans nos librairies ? Sur une vente de cent dollars, répond M. Delorme, la vente de livres québécois représente environ 30 dollars.

B) La bibliothèque

Le tableau fort précis, que devait dresser M. Georges Cartier des bibliothèques québécoises et des lecteurs qui les fréquentent, devait fortement impressionner l'assistance. Celle-ci se montra tout particulièrement intéressée par les impressionnants résultats de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais. Les chiffres sont là pour montrer que les gens ne sont pas apathiques. Il est donc faux de prétendre, comme le fait remarquer M. Lagadec, que la demande doit précéder l'offre.

Ce n'est, par contre, sans une certaine surprise, qu'on s'est aperçu que la situation à la Bibliothèque Municipale de Montréal était stationnaire. Ce qui tenterait à montrer que l'on est plus actif dans les centres excentriques.

La Bibliothèque de l'Outaouais montre, d'autre part, que les activités dans un Centre culturel amène inévitablement des lecteurs. C'est ainsi que l'on peut constater, à Hull, nous dira M. Cartier, une évolution excessivement rapide du prêt et du nombre d'usagers, « et ce sont les activités du Centre culturel qui ont incité les gens à prendre les livres ». On serait donc amené à se demander si la place des librairies ne seraient pas dans les Centres culturels.

Quant à la fréquentation des bibliothèques, M. Cartier répond qu'elle varie selon les endroits. A la Bibliothèque nationale, celle-ci est constituée à 75% d'étudiants, le reste étant composé en grande partie de professeurs. Alors qu'à Hull, on a affaire à un public très populaire.

Mais les bibliothèques ne travaillent pas à pleine capacité. « On ne remplit pas toutes les fonctions qu'on devrait normalement remplir, nous dira M. Cartier, et cela faute d'espace, de crédits suffisants, de personnel compétent. Il y a donc certaines fonctions qu'on est obligé de reporter et d'organiser peu à peu. C'est ainsi qu'au niveau de la recherche, on ne donne pas encore tous les services que les chercheurs seraient amenés à attendre de nous ».

Dans le domaine des bibliothèques publiques, M. Cartier insistera sur le fait que ce ne sont pas tellement les collections qui sont insuffisantes que le réseau des services accordés à la population qui l'est. « On en est encore à desservir 50% de la population ; il y a donc la moitié de la population québécoise qui paye des taxes, et qui ne reçoit aucun service sérieux de bibliothèque ».

Il n'en reste pas moins, cependant, que les collections sont toujours insuffisantes. Mais, M. Cartier fait remarquer qu'un perfectionnement du système d'échanges pourrait influencer sur les acquisitions, et combler ainsi certaines lacunes. Aussi, préconisera-t-il, une coordination plus grande dans le développement des collections dans les différentes universités. Il tient néanmoins à préciser que la Bibliothèque nationale n'a aucune autorité pour diriger les activités des autres bibliothèques, et que son rôle consiste uniquement à susciter certains mouvements de réforme.

A une dernière question de l'assistance, M. Cartier se dit fermement opposé à tout prélèvement de droits d'auteur sur les prêts des bibliothèques. C'est que, tout d'abord, les bibliothèques achètent des livres, les distribuent, donnent donc des services, et cela avec des fonds réduits. D'autre part, la bibliothèque suscite des lecteurs, et ce rôle éducatif devrait être pris en considération. « Je ne pense pas, ajoute-t-il, qu'une personne qui prend l'habitude de fréquenter une bibliothèque, va se satisfaire longtemps des livres du domaine public. Elle

va tout naturellement, être amenée à constituer sa propre bibliothèque. C'est ainsi que la Bibliothèque qui suscite un lecteur, suscite un acheteur de livres ».

C'est sur cette note optimiste que devait se clore une discussion, que la communication de M. Jacques Hébert devait tout naturellement prolonger.

JEAN-PIERRE TADROS